



Ville de Saint Pierre



Service Action Cœur de Ville
action-cœur-de-ville@saintpierre.re

Aux commerçants du Centre-Ville

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint Pierre bénéficie du programme national "Action Cœur de Ville" dont le but est de redynamiser les villes moyennes en renforçant leur attractivité.

Parmi les priorités de ce programme figurent le développement commercial du centre-ville et l'instauration d'une « ville numérique ».

L'utilisation de plateformes numériques répond pleinement aux nouvelles attentes de la clientèle et contribue à la promotion des commerces du cœur de ville.

Aussi, Saint-Pierre s'est affiliée à la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV) et a fait l'acquisition d'une application mobile nommée BOUTIC pour proposer au public une « vitrine numérique » de ses commerces.

La Ville souhaite lancer très rapidement cet outil numérique destiné à présenter un « annuaire vivant » des entreprises.



Pour le Maire et par Délégation
Le Directeur Général des Services


Daniel ELLY